

« APPROUVE PAR LES FAMILLES » : ENCORE UN NOUVEAU LABEL ?

C'est tout récemment que le **Réseau Anti-Arnaques** a découvert l'existence de cette appellation sur des produits de la société **LUSTUCRU**.

Interrogé, le service consommateurs de **LUSTUCRU** apporte les explications suivantes :

« Ce label Approuvé par les familles permet de récompenser les meilleurs produits et services pour les enfants et les familles. Des produits sont envoyés au domicile des familles testeuses qui évaluent, via un questionnaire en ligne, selon de nombreux critères (aspect, goût, texture, facilité de préparation...). Au-delà d'un certain score, le label peut alors être apposé sur le produit. »

Vous l'aviez probablement déjà pensé : ce label n'a rien d'officiel, son existence est purement commerciale. C'est la société **GENERATIONS & CO** à Maisons-Alfort qui en exploite le concept depuis près de dix ans.

Le **Réseau Anti-Arnaques** reste songeur sur les affirmations de cette agence :

« Pour les parents, *Approuvé par les familles* est une caution qui les aide à mieux consommer. »

« Pour les marques, *Approuvé par les familles* est une caution qui crée la préférence. »

Il s'interroge aussi sur les critères retenus pour sélectionner les « familles testeuses ». D'autre part, de nombreux chiffres sont extraits du « baromètre Approuvé par les familles », mais omet de mentionner le nombre et la composition du panel. De même, quel est l'effort financier qui est demandé à la société apposant ce label sur ses produits ?

En résumé, se pose la question de la véritable légitimité du label *Approuvé par les familles*.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau Anti-Arnaques**, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

